



Le Journal de Diebling



L'information communale de la mairie de Diebling Année 2008 N°2

Sommaire :

- Page 1 editorial
- Page 2 nouvelle embauche, quelques règles
- Page 3 état civil
- Page 4-5 vos représentants
- Page 6 adresse et horaires mairie-plan canicule

Editorial

Pour la première fois depuis le début de la Vème République, les Français étaient appelés aux urnes après un mandat de sept ans.

Dimanche 9 mars, au terme du premier tour, les électeurs de Diebling ont décidé de renouveler leur confiance dans la liste « Diebling pour tous ». C'est donc au nom de toute mon équipe municipale et de moi-même que je tiens à les remercier chaleureusement.

Vous avez su retenir la qualité d'un bilan exemplaire, qui a vu votre commune se moderniser et se revitaliser jusqu'à devenir une commune rayonnante dans le territoire du Sorichtschi.

Votre choix pour une continuité de l'action répond à un souci de pragmatisme et d'efficacité politique, et je suis heureux d'être amené, grâce à vous, à prendre en charge ce second mandat, car c'est bien entendu dans la durée que l'équipe sera à même de poursuivre ses efforts en faveur de vous tous.

Cet engagement fort, notre proximité, notre écoute, ont déjà été prouvés par le passé. Mais comme chacun sait, l'élection n'est pas la récompense pour un travail accompli, mais le pari des habitants sur un projet. C'est donc avec un enthousiasme redoublé que les femmes et les hommes que vous avez élus vont s'atteler à la tâche, celle d'améliorer la vie quotidienne des Dieblingeois et relever ses principaux défis.

Dans ce numéro spécial, vous retrouverez les engagements de celles et ceux qui ont décidé de s'impliquer pour notre ville. Certains amènent l'expérience du précédent mandat, d'autres apportent une dynamique nouvelle pour les six années à venir. Tous ensemble, nous poursuivrons notre travail au plus proche de vous et de vos préoccupations. Dans un esprit moderne, démocratique et participatif, nous mettrons sur pied les décisions essentielles pour notre village, dans l'intérêt général.

Culture, sport, emploi, petite enfance, scolaire, transport, logement, urbanisme, cadre de vie, environnement ou encore fiscalité... Ce sont bien ces enjeux locaux qui vous ont mobilisés. L'équipe municipale sera encore l'alliée de votre quotidien, tournée vers chacun de vous, vous qui faites de Diebling un village à vivre.

Place maintenant à la politique, dans son sens le plus noble. Celui d'une Municipalité soucieuse de vos attentes, celui d'un mandat à votre service pour un village d'avance...

Jean Luc SCHWARTZ, Maire



SCHWARTZ J.Luc

Maire

"Spécial été"

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Personnel Communal : une nouvelle secrétaire



Bienvenue à Mme
FELD
Au sein de l'équipe
administrative de la
Commune

Afin de soulager et de compléter le travail de Madame Christine KINOL, une nouvelle embauche à 80% s'est avérée nécessaire pour assurer un meilleur fonctionnement du secrétariat.

C'est ainsi que le choix du Conseil Municipal s'est porté sur Madame Marie Josée FELD qui est embauchée en tant qu'adjoint administratif. Elle a commencé ses fonctions le 1^{er} juillet dernier.

De par son métier précédent, elle s'occupera plus particulièrement des finances de la commune et assurera également le secrétariat du Syndicat Forestier de Triage de Diebling en remplacement de Monsieur Marcel BARDA à partir de janvier 2009.

Récemment élue comme conseillère municipale et ne pouvant cumuler les deux fonctions, elle a décidé tout naturellement de démissionner de son poste d'élue municipale.

Pour un bon voisinage

INCINERATION DES DECHETS DE JARDIN

Toute incinération de déchets de jardin devra préalablement être déclarée en mairie (information).

L'incinération des déchets de jardin ne pourra avoir lieu que : les mardi, mercredi et jeudi entre 9 heures et 17 heures, et l'auteur vérifiera que le feu sera éteint au coucher du soleil afin d'éviter tout risque d'incendie (sécurité).

TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE

Afin de limiter la gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, etc..., ces travaux ne pourront être effectués que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12 heures et de 14h30 à 19h30 ;

les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures ; les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures (tolérés mais à éviter).

PROPRIETAIRES ET POSSESSEURS D'ANIMAUX, EN PARTICULIER DE CHIENS

Pour éviter une gêne pour le voisinage, ils seront tenus de prendre tous les dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



ETAT CIVIL 2008

LES PETITS NOUVEAUX :

- ☞ EMEL Aurélien né le 26 avril 2008 à METZ
 de EMEL Fabien Dominique et de KIELAR Cindy Solange
 ☞ FALTOT Eluana née le 7 mai 2008 à FORBACH
 de FALTOT Vincent, Jean Claude et de CONTRINO Carmela, Francine
 ☞ DOSCH Grégoire né le 10 mai 2008 à SAINT AVOLD
 de DOSCH Martin Olivier et de KIEFER Nathalie Marie Hélène
 ☞ CERATI Alyssa née le 18 juin 2008 à FORBACH
 de CERATI Manuel et de STUBER Anne-Cécile, Yolande
 ☞ ARGAC Enzo né le 21 juin 2008 à SARREGUEMINES
 de ARGAC Arkin et de FLICK Céline



Période de
Janvier 2008
 à
juin 2008

- ☞ WAGNER Pascal Gérard et BIRINGER Peggy
 mariés le 29 mars 2008 à DIEBLING
 ☞ GOETTMANN Yannick et RUDEN Laetitia
 mariés le 19 AVRIL 2008 à TENDELING
 ☞ FRENZ Jean-Michel Robert Joseph et METZINGER Delphine Marie Jasmine
 mariés le 26 avril 2008 à DIEBLING
 ☞ GUIZA Fabien et NICOLINI Jennifer Christine
 Mariage le 17 mai 2008 à DIEBLING
 ☞ FERRAU Stéphane et RACIC Mélissa
 Mariage le 21 juin 2008 à DIEBLING



LA VIE A DEUX

ILS NOUS ONT QUITTES



- ☞ 09 janvier 2008 à Diebling, M. MANGANO Do ménico.
 ☞ 26 février 2008 à Forbach, Melle FICK Cécile.
 ☞ 31 mars 2008 à Rimling, Mme Vve SOMMEN née MAJERUS Berna
 dette
 ☞ 11 juin 2008 à Sarreguemines, Vve JACOBI née LETT Berthe
 ☞ 23 juin 2008 à Forbach, M. SIEBERT Jacques

LES NOCES D ' OR :

- ☞ LE CHARPENTIER J Luc et PELADA Sylvie 25 rue du petit Paris, mariés le 5 février 1958
 à 44 REZE les NANTES
 ☞ SCHWARTZ Camille et LAUER Marie 5 rue St Joseph, mariés le 10 février 1958
 à DIEBLING
 ☞ DOBRAVC Joseph et BOUR Marie 18 rue du jardin des tuileries, mariés le 16 mai 1958
 à DIEBLING





VOS REPRESENTANTS ET DELEGUES AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

VOS REPRESENTANTS (TES)

1) COMMISSION DES FINANCES ET DU PERSONNEL COMMUNAL:

PRESIDENT : M. SCHWARTZ Jean-Luc
RAPPORTEUR : M. BARDA Jean- Paul
MEMBRES : Mme MOHR Claudine- MM. CONRAD Joël- FELT Thomas- MEYER Jean-Paul -RISSE Michel - RINKENBACH René

2) COMMISSION AUPRES DES ASSOCIATIONS :

PRESIDENT : M. BARDA Jean-Paul
RAPPORTEUR : M. RISSE Michel
MEMBRES : Mmes ALLARD Francine -ZINS Maria – MM. FRANCK Christophe – GORIUS Hilaire – GREFF Honoré

3) COMMISSION DES TRAVAUX ET DES ADJUDICATIONS :

PRESIDENT : M. SCHWARTZ Jean-Luc
MEMBRES TITULAIRES : MM. CONRAD Joël -DOERFLINGER Pascal - RINKENBACH René
MEMBRES SUPPLEANTS : MM. BARDA Jean Paul- BINGER Frédéric- MEYER Jean-Paul- RISSE Michel

4) COMMISSION DE LA VOIRIE, DE L'URBANISME ET DES BIENS

COMMUNAUX :

PRESIDENT : M. SCHWARTZ Jean-Luc
RAPPORTEUR : M. CONRAD Joël
MEMBRES : Mme MEYER Marlène -MM. DOERFLINGER Pascal – BINGER Frédéric - FRANCK Christophe- GORIUS Hilaire -MEYER Jean-Paul

5) COMMISSION DES ECOLES :

PRESIDENT : M. RINKENBACH René
RAPPORTEUR : Mme MOHR Claudine
MEMBRES : Mmes ALLARD Francine – M. KOMLANZ Laurent

6) COMMISSION DES FETES ET DES CEREMONIES :

PRESIDENT : M. RISSE Michel
RAPPORTEUR : Mme ALLARD Francine
MEMBRES : Mmes -MEYER Marlène - MOHR Claudine – ZINS Maria- MM. FELT Thomas - GORIUS Hilaire

7) COMMISSION D'AIDE SOCIALE :

PRESIDENT : M. RISSE Michel
MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL : Mmes ALLARD Francine- FELD Marie Josée- MEYER Marlène -ZINS Maria- M. KOMLANZ Laurent
MEMBRES EXTERIEURS : Mmes HERGOTT Marie Rose- MULLER Marianne – SCHMITT Marie-Louise – MM. BOUR Gabriel -JACOB Alphonse



9) COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS :

Commissaires titulaires :

Mmes KINOL Christine- MOHR Claudine- MM.BARDA Marcel - FRANCK

Christophe- GORIUS Hilaire - MEYER Jean Paul – RINKENBACH René-

RISSE Michel - SCHWARTZ Jean Luc

Commissaires suppléants :

MEYER Marlène -MM. BARDA Jean- Paul –

CONRAD Joël -GREFF Honoré- KOMLANZ Laurent -MEYER Fernand

10) COMMISSION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

PRESIDENT : M. SCHWARTZ Jean Luc

MEMBRES : - HERGOTT Marie Rose – KAPPAUN Madeleine -MM. GREFF Honoré – RINKENBACH René – RISSE Michel

11) COMMISSION SECURITE, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

PRESIDENT : M. SCHWARTZ Jean- Luc

MEMBRES : MM. BINGER Frédéric -CONRAD

Joël- DOERFLINGER Pascal - GREFF Honoré – RISSE Michel

12) COMMISSION DE LA SOLIDARITE AUPRES DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES

PRESIDENT : M. KOMLANZ Laurent

MEMBRES : Mmes ALLARD Francine -

MEYER Marlène - PROUST Fabienne - ZINS Maria- MM. GREFF Honoré – RISSE Michel

VOS DELEGUES (EES)

1: Election des délégués à la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France.
Délégués titulaires : MM. SCHWARTZ Jean- Luc et GREFF Honoré.

2: Election des délégués au Syndicat d'électricité de l'Est mosellan.
Délégués titulaires : MM. DOERFLINGER Pascal et RINKENBACH René.

3: Election des délégués au Syndicat Intercommunal pour la gestion du C.E.S. de FAREBERSVILLER.
Délégués titulaires : Mme PROUST Fabienne et M. FRANCK Christophe

4: Election des délégués au Syndicat Mixte pour l'Assainissement de la Vallée du Strichbach.
Délégués titulaires : MM. SCHWARTZ Jean Luc et CONRAD Joël.

5: Election des délégués au Syndicat Forestier Intercommunal du Triage de DIEBLING.
Délégués titulaires : MM. KOMLANZ Laurent et MEYER Jean-Paul

6: Election des délégués à la Régie de Télédistribution du Syndicat Intercommunal du Grauberg.
Délégués titulaires : M. FELT Thomas représentant du Conseil Municipal ;

M. GAUTAUX Marc, représentant des Associations.
M. FELD Guy, représentant des usagers.

7: Election des délégués au syndicat intercommunal de Télédistribution du Grauberg
Délégués titulaires : Mmes ALLARD Francine- MEYER Marlène-M. FELT Thomas
Délégué suppléant : M. SCHWARTZ Jean-Luc

8: Election des délégués au Syndicat Mixte de Cohérence du Val de Rosselle (S.C.O.T.)

Délégué titulaire : M. RISSE Michel

Délégué suppléant : M. CONRAD Joël

9: Election du représentant à la Mission Locale du Bassin Houiller

Délégué titulaire : Monsieur RISSE Michel



Mairie de Diebling

Mairie de Diebling
53, rue Principale
57980 Diebling

Téléphone : 03 87 02 50 27
Télécopie : 03 87 02 44 37
Messagerie :
mairie-diebling@wanadoo.fr



PERMANENCE DU MAIRE
ET DE SES ADJOINTS :

MAIRIE : HEURES D'OUVERTURE

Lundi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Mardi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h
Mercredi : de 9 h à 12 h
Jeudi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h
Vendredi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

DECHETERIE : Heures d'ouverture «été» jusqu'au 15 septembre 2008

Lundi : matin fermé
après midi de 15 h à 19 h
Mardi : matin fermé
après midi de 15 h à 19 h
Mercredi : matin de 10 h à 12 h
après midi de 15 h à 19 h
Jeudi : matin fermé
après midi de 14 h à 19 h
Vendredi : matin de 9 h à 12 h
après midi de 14 h à 19 h
Samedi : matin de 9 h à 12 h

Jean-Luc SCHWARTZ, Maire

Tous les jours lors des présences en mairie, de préférence sur rendez-vous

René RINKENBACH, 1er Adjoint

Le mardi de 16h à 18h et sur rendez-vous

Jean Paul BARDA, 3e Adjoint

Le lundi de 16h à 18h et sur rendez-vous

Michel RISSE, 2e Adjoint

Le vendredi de 16h à 18h et de préférence sur rendez-vous

Joël CONRAD, 4e Adjoint

Le mardi de 16h à 18h et sur rendez-vous

PLAN CANICULE

Le plan canicule impose aux collectivités locales d'assurer la mise en place d'un registre nominatif et confidentiel des personnes âgées vulnérables ou handicapées isolées.

Sont concernées les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes invalides ou handicapées de 60 ans et plus, résidants à leur domicile, seules et isolées.

Cette inscription en Mairie est basée sur une demande volontaire des personnes concernées ou par une tierce personne de leur choix.

Ces inscriptions pourront servir à la municipalité ainsi qu'aux services préfectoraux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Adjoint en charge du dossier : Monsieur Michel RISSE

Vous trouverez également dans ce bulletin une annexe précisant les bons gestes en cas de canicule.